

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 février 2013

## Suicide : plaidoyer pour une prévention active

### Déclaration du groupe de la CGT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs, Monsieur le rapporteur, nous sommes d'accord avec l'idée que l'action contre le suicide doit être une cause nationale. Il reste d'actualité d'insister sur la priorité à donner aux politiques de prévention sur la recherche d'efficacité organisationnelle des systèmes sociaux et de santé, sur les moyens à leur attribuer (moyens humains, formation, structures de proximité en psychiatrie).

La création et le rôle d'un Observatoire des suicides ont été l'objet d'interrogation et de débats car il fallait éviter la mise en place d'une structure s'ajoutant aux dispositifs ou institutions existants.

Nous pensons que certaines questions auraient mérité d'être approfondies et quelques réflexions et surtout des préconisations formulées dans le domaine social. Ainsi, nous avons vu que la crise existentielle traitée dans le projet d'avis pouvait être positive ou conduire au suicide, qu'elle pouvait toucher tout le monde et qu'elle était souvent énigmatique chez les adolescents pour qui elle intervient de plus en plus tôt.

Certes, il est difficile d'en appréhender les causes qui peuvent être multi factorielles parce qu'elles renvoient à des processus psychiques complexes inhérents à la personne. Cependant, nous savons depuis Durkheim que les facteurs de risques peuvent trouver leur origine dans les situations produites pas la vie en société. Aussi, tout en approuvant les politiques de prévention et de prise en charge, peut-être aurait-il été utile de mettre en débat ce qui ne va pas dans notre société ? Peut-on prévenir durablement le suicide des personnes sans emploi, sans transformer la place et le rôle du travail et de l'emploi ? Pourquoi tant d'isolement des personnes âgées ? Pourquoi notre société produit-elle de l'homophobie, de la discrimination à l'égard d'hommes ou de femmes pouvant conduire certains d'entre eux ou d'entre elles au suicide ? Pourquoi incarcère-t-elle des êtres humains, certes coupables, dans des conditions qui peuvent conduire à leur autodestruction ?

Je m'en tiendrai à réaffirmer une conviction : chaque être humain engage beaucoup de son histoire, de ses valeurs personnelles dans son travail et dans son rapport aux autres. Quand sur ces valeurs, se pose un conflit d'éthique et le sentiment qu'il n'y a pas d'issue à ce conflit, le processus de sa propre dévalorisation peut en effet conduire au suicide.

Ces valeurs, qui sont de l'ordre de la justice, de l'égalité, de la solidarité, de l'éducation, de la santé, du respect de l'environnement, entrent en conflit avec d'autres valeurs lorsque celles-ci, oubliant l'humain, sont essentiellement marchandes ou financières.

Il aurait pu être intéressant d'évaluer les conséquences que peuvent avoir ces dernières quand elles se traduisent par des normes qui encadrent les parcours et dont

l'élaboration confond la recherche de qualité avec la politique du meilleur dans l'école, dans le travail, dans la société.

Du fait de ces réserves, la CGT s'abstiendra.